

Règlement

Concours « Réveillez votre santé ! »

1. Déroulement du jeu

Pour participer au concours, répondez aux 5 questions + la question subsidiaire en remplissant le formulaire correspondant en vous aidant du Santalis Mag n°20.

5 gagnants seront sélectionnés parmi les bonnes réponses.

2. Durée du jeu

Du 1^{er} mars au 15 avril 2023 à minuit.

3. Sélection du gagnant & critères de sélection

La sélection des 5 gagnants aura lieu le 20 avril 2023.

Les gagnants seront prévenus via leur adresse mail notifiée dans le formulaire de réponses. Les gagnants seront sélectionnés parmi les bonnes réponses et départagés par la question subsidiaire.

En cas d'ex-aequo, l'ordre d'arrivée sera pris en compte.

Faute de bonne réponse, la réponse la plus proche sera prise en compte.

Tout participant ne peut gagner qu'une seule fois.

4. Lots à gagner

Les lots à gagner sont 5 lots de produits du laboratoire Balade en Provence d'une valeur de 80€.

Les lots seront à venir récupérer leur lot dans la pharmacie la plus proche de chez eux.

L'attribution des lots n'est susceptible d'aucun recours.

Les prix ne seront ni échangés contre de l'argent ou contre d'autres biens.

5. Conditions de participation

La participation au concours est uniquement possible via la page du site web dédiée à ce concours : <https://pharmaciescc.clicandcollect.santalisis.be/jeu-concours/>

La participation au concours sera validée lorsque le participant aura rempli le formulaire de participation sur la page : <https://pharmaciescc.clicandcollect.santalisis.be/jeu-concours/>

Ce concours est ouvert aux personnes physiques majeures résidants en Belgique.

En participant à ce concours, vous acceptez les termes et les conditions de ce règlement.

Santalisis se réserve le droit d'exclure le participant qui ne respecterait pas les conditions de participation à ce concours.

6. Données personnelles

Les données personnelles (nom, prénom, adresse, e-mail) sont utilisées pour le bon fonctionnement du concours.

Elles peuvent être utilisées à des fins marketing : conformément à notre politique en matière de vie privée, ces données peuvent être utilisées pour l'envoi de notre newsletter et/ou l'organisation de jeux concours.

Les données personnelles des participants ne seront en aucun cas cédées à des organismes tiers.

7. Organisateur

Santalís, service de la S.A. Les Pharmaciens Associés n.v., boulevard de l'Humanité, 55 – 1070 Bruxelles.

L'organisateur n'assume aucune responsabilité quant à l'usage des produits composants les lots.